

**CRÉDIT SUPPLÉMENTAIRE DE FONCTIONNEMENT 2011 DE CHF 10'000.-
POUR L'OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE POUR UN SOUTIEN
AUX PERSONNES TOUCHÉES PAR LA FAMINE EN AFRIQUE DE L'EST**

Considérant,

- la sécheresse qui frappe la Corne de l'Afrique, laquelle est à l'origine d'une catastrophe qui atteint des proportions d'une ampleur sans précédent depuis plusieurs décennies,
- l'appel urgent aux dons pour venir en aide à des populations en détresse dans la zone sinistrée,
- la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

Sur proposition du maire et des adjointes,

le Conseil municipal

DÉCIDE

Par 13 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention :

1. D'accepter un crédit supplémentaire de fonctionnement 2011 de CHF 10'000.- pour l'octroi d'une aide financière pour un soutien aux personnes touchées par la famine en Afrique de l'Est.
2. De comptabiliser la dépense prévue dans le compte de fonctionnement 5800.367.01.
3. De demander à l'Exécutif de choisir le bénéficiaire de cette aide, en l'occurrence la Croix-Rouge suisse.
4. De couvrir ces crédits budgétaires supplémentaires par les plus-values enregistrées aux revenus ainsi que par des économies réalisées sur d'autres rubriques des charges.

Le délai pour demander un référendum expire le 18 novembre 2011.

Bardonnex, le 18 octobre 2011

Daniel FISCHER, Président